

Demande de Propositions

Appel d'offres international pour la sélection d'un cabinet ou d'un groupe de consultants individuels en vue de la réalisation d'une étude de marché national et régional des produits issus des chaînes de valeur Karité et Miel.

Numéro de Référence : RQ9340
Date de Publication : 01/08/2026
Date Limite pour les Réponses : 01/24/2026

Contexte

1. Présentation de TechnoServe

TechnoServe a pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour aider les entrepreneurs des pays en développement à construire des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG internationale à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, au capital et aux marchés.

2. Contexte de l'étude

Les forêts, en raison de leur riche biodiversité et de leurs rôles essentiels dans la régulation du climat, la fourniture d'eau potable et le stockage du carbone, font l'objet d'une attention particulière au Bénin comme ailleurs. Elles sont également vitales pour les populations locales et celles des environs grâce aux ressources qu'elles fournissent. Face aux menaces de déforestation, de dégradation des sols et de désertification, l'Etat béninois souhaite renforcer leur protection. Il devient donc urgent d'appliquer des pratiques de restauration et de gestion durable des forêts. C'est dans cette optique qu'a été lancé le Projet Forêts Classées du Bénin (PFC-B) et que l'ONG TechnoServe Bénin a été mandaté par l'Unité Intégrée de Gestion du Projet (UIGP) pour appuyer le développement d'activités commerciales autour de deux Produits Forestiers Non Ligneux (PNFL), à savoir : le Karité et le Miel.

L'un des problèmes des acteurs de ces deux chaînes de valeur, est la méconnaissance des normes de qualité exigibles et l'accès limité à des marchés nationaux et internationaux. C'est pour résoudre ce problème que TechnoServe Bénin souhaite réaliser une étude de marché sur les normes de qualité requises pour les produits issus du karité et du miel. Il s'agit d'une étude d'analyse sectorielle sur ces deux chaînes de valeur en vue de définir des stratégies de renforcement de capacités adéquates de leurs acteurs.

Dans ce cadre, TechnoServe Bénin souhaite recruter un cabinet d'étude ou un groupe de consultants en vue de la réalisation d'une étude analytique approfondie des marchés des chaînes de valeur de ces deux filières (Karité et Miel).

Portée des Travaux

3. Objectifs de la mission

L'objectif général de cette étude est de détenir un document stratégique d'interventions claires à exécuter pour améliorer et faciliter l'accès aux marchés des producteurs des chaînes de valeur de ces deux filières (karité et miel).

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser de manière exhaustive les marchés nationaux et régionaux pour les chaînes de valeur des filières Karité et Miel (incluant l'identification des acteurs, des tendances et des dynamiques) ;
- décrire et analyser la structuration et le fonctionnement internes des chaînes de valeur des deux filières (Karité et Miel) ;
- rechercher, documenter et partager les normes de qualité exigibles et les conditions réglementaires d'accès au niveau des marchés identifiés sur le plan national et régional pour les chaînes de valeur des filières Karité et Miel ;
- Identifier et analyser les principaux défis (techniques, organisationnels, réglementaires, etc.) entravant l'accès des produits du Bénin à ces marchés, formuler des recommandations ;
- Proposer une stratégie d'intervention détaillée pour chacune des chaînes de valeur de ces deux filières ;
- Animer au moins dix-huit (18) sessions d'information pour la restitution des résultats de l'étude à au moins 700 bénéficiaires IAM/IAK du Projet Forêts Classées Bénin (PFC-B), afin de leur permettre de comprendre clairement les ajustements nécessaires pour accéder aux marchés.

4. Résultats attendus

- Les marchés existants au niveau national et régional pour les produits issus du karité et du miel sont clairement identifiés : une cartographie détaillée des marchés (acteurs clés, zones d'approvisionnement, circuits de distribution, volumes échangés), est disponible pour mieux comprendre les opportunités commerciales pour les chaînes de valeur des deux filières.
- Les marchés des chaînes de valeur du karité et du miel sont analysés du point de vue économique, commercial et institutionnel : une analyse approfondie met en évidence la dynamique de l'offre et de la demande, les tendances du marché, les prix, la concurrence, ainsi que les contraintes et opportunités pour les chaînes de valeur des deux filières.
- La structuration des chaînes de valeur du karité et du miel est décrite et comprise: les différents maillons (production, transformation, commercialisation, exportation) et acteurs impliqués sont identifiés, avec une représentation claire de leurs rôles, interactions et niveaux de création de valeur.
- Les normes de qualité applicables aux produits des chaînes de valeur du karité et du miel sont recensées, documentées et diffusées : les exigences de qualité, de certification et de labellisation requises aux niveaux national et régional sont compilées dans un document de référence et partagées avec les acteurs des deux filières.

- Les défis d'accès au marché sont identifiés et des stratégies d'intervention ciblées sont proposées : les principaux obstacles (logistiques, réglementaires, techniques ou financiers) sont mis en évidence et des recommandations concrètes sont formulées dans un manuel ou guide pour améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés des producteurs et transformateurs.
- Des recommandations opérationnelles et une stratégie détaillée d'intervention sont élaborées pour chaque chaîne de valeur : un plan d'action est proposé, incluant des mesures sur le renforcement des capacités (bonnes pratiques de production, transformation, marketing etc.), le développement de produits (emballage, étiquetage), la recherche de débouchés, et la conformité aux normes de qualité et de certification.
- Environ dix-huit sessions de restitution des résultats de l'étude sont organisées et animées auprès des bénéficiaires du projet comportant au moins 700 personnes des Initiatives Action Karité (IAK) et Miel (IAM).

4. Tâches et devoirs des consultants

Il s'agira pour le cabinet recruté ou l'équipe de consultants recrutée d'analyser les chaînes de valeurs des filières Karité et Miel, leurs systèmes de marché, d'identifier les défis, la vision, la stratégie et les interventions à mettre en œuvre pour l'amélioration de l'accès aux marchés des producteurs de ces deux chaînes de valeurs.

Plus spécifiquement, il s'agira, sans toutefois s'y limiter, de :

1. Faire un premier recensement des études menées récemment sur les chaînes de valeur de ces deux filières afin de les capitaliser pour le démarrage de cette nouvelle étude ;
2. Proposer une méthodologie de collecte et d'analyse des données pour l'étude ;
3. Concevoir les outils de collecte de données (guides d'entretien, questionnaires, matrices d'analyse) ;
4. Réaliser des enquêtes auprès des acteurs clés nationaux et régionaux (producteurs, transformateurs, exportateurs, les consommateurs de toute sortes, les structures d'appui, institutions de normalisation et de réglementation, acheteurs, les clients des autres pays consommateurs des produits concernés, les services impliqués dans l'exportation des produits du Bénin ; les services impliqués dans l'importation dans les pays consommateurs identifiés en Afrique, etc.) ;
5. Faire une étude du système de marché des chaînes de valeur des filières miel et karité (acteurs, produits, producteurs, fournisseurs, consommateurs, environnement externe). L'analyse doit aborder aussi les sources et tendances de la demande, les débouchés potentiels, les options d'emballage, d'étiquetage et de certification dans ces deux filières ;
6. Faire une analyse diagnostique approfondie de ces chaînes de valeur des filières karité et Miel mettant en relief les facteurs de succès ;
7. Identifier les défis liés à ces chaînes de valeurs, spécialement les défis d'accès aux marchés (production, respect des normes de qualités, certification, labellisation, recherche et négociation de marchés, etc.) au plan régional et national ;
8. Identifier les normes de qualité exigibles, les lois, les réglementations en vigueur, les institutions et les démarches de certification et de labellisation auxquelles les produits et dérivés de karité et miel doivent se conformer au plan national et régional ;
9. Identifier les besoins de renforcement de capacité des acteurs, spécialement sur les aspects de collecte et de conservation des noix, de production industrielle, semi-industrielle, ou artisanale, de respect des normes de qualité, d'emballage, d'étiquetage, de certification et de labellisation, de disposition des équipements ou des salles des opérations favorables à l'accès à la certification ;
10. Identifier les besoins en renforcement de capacités des acteurs de ces deux filières en matière commerciale et de définition de stratégie marketing, de recherche et de négociation de marchés, toujours dans le but de leur faciliter l'accès aux marchés ;
11. Formuler des recommandations aux acteurs béninois pour se conformer sur les normes de qualité et les conditions réglementaires des pays pour renforcer la compétitivité et la conformité des produits des chaînes de valeurs de ces deux filières,
12. Proposer des stratégies d'interventions en vue de la certification et de la labellisation des produits des chaînes de valeur de ces deux filières ;
13. Rédiger un rapport provisoire et final d'étude des chaînes de valeur des filières karité et miel assortis des livrables ci-après :
 - a. Un document synthèse de présentation distinct de chacune des chaînes de valeur des deux filières (05 pages maximum par filière) au plan national et régional
 - b. Par chaîne de valeur, un répertoire des normes de certification et de labellisation existantes au plan national, des organismes, institutions, laboratoires de certification et de labellisation (nom, localisation, contacts missions/ services offerts, contacts, personne à contacter), des différentes démarches de certification et de labellisation avec précision des étapes du processus, la liste des documents à fournir et les coûts (tarifs spécifiques) y afférents ;
 - c. une feuille de route (plans d'actions opérationnel) développant :
 - i. des stratégies d'intervention et de renforcement de capacités des acteurs de ces deux filières sur les bonnes pratiques de production, d'emballage, d'étiquetage, les débouchés potentiels, les procédures et démarches de labellisation et de certification des produits de ces deux chaînes de valeur ;
 - ii. des stratégies de renforcement de capacités sur les normes de qualité et les conditions réglementaires d'accès aux marchés existants identifiés.
14. Animer au moins dix-huit (18) sessions de restitution des résultats de l'étude aux bénéficiaires IAM et IAK, sur la base des documents de synthèse de présentation des marchés des deux filières, des répertoires de normes de qualité exigibles par chaque marché et des fiches de recommandation pour la mise aux normes.

5. Portée de l'étude

L'étude couvrira les marchés national et régional (Afrique). Elle portera spécifiquement sur :

- Les produits du karité : amandes, beurre, et dérivés (cosmétiques, alimentaires, pharmaceutiques) ;
- Les produits du miel : miel brut, transformé, et produits dérivés (cire, propolis, etc.).

L'analyse inclura les exigences en matière de qualité, d'emballage, d'étiquetage, de certification (biologique, équitable, ISO, etc.), les tendances de la demande, les circuits de commercialisation, les prix probables, la réglementation ainsi que le profil des acheteurs.

6. Méthodologie de la mission

Le cabinet ou le groupe de consultants recruté proposera et mettra en place une approche méthodologique bien définie prenant en compte toutes les étapes clés d'une étude (cadrage, préparation, étude documentaire, collecte des informations, traitement, analyse des informations collectées et rédaction du rapport, tenue de séance de validation et intégration des amendements pour rédaction du rapport final).

Cette approche méthodologique devra être participative et privilégiera une collaboration étroite entre l'UIGP et TechnoServe avec une possibilité d'associer d'autres acteurs clés des secteurs du karité et du miel et dont l'expertise s'avérerait impérative pour la réussite de la mission.

Le cabinet ou le groupe de consultants recruté travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de Technoserve Bénin et l'Unité Intégrée de Gestion du Projet (UIGP).

Livrables

7. Livrables attendus

Cette mission comprendra les produits livrables suivants :

- Une note de démarrage précisant la compréhension de la mission, la méthodologie actualisée (après cadrage) et le plan de travail (chronogramme élaboré et approuvé) ;
- les fiches de collectes de données comprenant aussi les questionnaires et guides d'entretien pour les chaînes de valeur des filières Karité et Miel ;
- Rapport d'étude provisoire et final (word et powerpoint) assortie des résultats d'analyse (analyse des chaînes de valeur des deux filières concernées, les systèmes de marché, la structuration des chaînes de valeur des deux filières) et les feuilles de route, 60 pages maximum sans les annexes ;
- les bases de données utilisées dans le cadre de l'étude sur les chaînes de valeur des deux filières ;
- Le document stratégique (version provisoire et finale) d'interventions et de renforcement de capacités de la chaîne de valeur Karité (bref synthèse SWOT des chaînes de valeur, la théorie de changement, les défis, la vision, les objectifs, les axes stratégiques à développer sur les normes de qualité et les conditions réglementaires d'accès au marché de chaque pays, plans d'actions), 20 pages maximum ;
- Le document stratégique (version provisoire et finale) d'interventions et de renforcement de capacités de la chaîne de valeur Miel (brève synthèse de l'étude diagnostique approfondie des chaînes de valeur, la théorie de changement, les défis, la vision, les objectifs, axes stratégiques, plans d'actions), 20 pages maximum ;
- un document synthèse de présentation distinct de chacune des chaînes de valeur par filière (05 pages maximum par filière) au plan national et régional (structuration, fonctionnement, normes de qualité, les débouchés potentiels, organismes et procédures de certification et de labellisation, les conditions réglementaires d'accès au marché de chaque pays et autres informations spécifiques nécessaires) ;
- Par chaîne de valeur Karité et Miel, un répertoire des normes de certification et de labellisation existantes au plan national et régional, des organismes, institutions, laboratoires de certification et de labellisation (nom, localisation, contacts missions/ services offerts, contacts, personne à contacter), des différentes démarches de certification et de labellisation avec précision des étapes du processus, la liste des documents à fournir et les coûts (tarifs spécifiques) y afférents ; les conditions réglementaires d'exportation des produits du karité et du miel du Bénin vers le marché régional (pays africains identifiés) ; les exigences relatives aux produits du karité (amandes, beurre et produits dérivés) ; la conformité des normes volontaires (écologiques, biologiques, etc.) ; les procédures d'importation dans les marchés africains ; la gestion de la logistique (transport, douanes, entreposage, etc.) ; la liste des foires nationales, régionales et internationales de valorisation des produits du karité et du miel.
- Manuel de participants, contenus PowerPoint, guide d'animation et autres outils utilisés pour les sessions de restitution.

Date de Début Prévue

02/22/2026

Lieu de Performance

8. Période d'exécution de la mission

- La présente étude se déroulera sur une période de 05,5 mois, soit quatre (04) mois à partir de la signature du contrat de consultation, pour l'étape du déroulement de l'étude et un mois et demi (1,5) mois maximum pour l'étape de restitution aux bénéficiaires du projet incluant aussi la rédaction du rapport final.
- **L'étude couvrira les marchés nationaux et régionaux (Afrique)**

Informations Supplémentaires

9. Instructions et profils des Consultants recherchés

Pour y postuler, chaque cabinet ou groupe de consultants intéressé devra soumettre en français, une offre technique et financière :

A-) Offre technique (70 points)

Elle doit être organisée en 15 pages maximum et comprendre dans l'ordre les éléments suivants :

1. **Présentation du soumissionnaire et sa compréhension de la mission** : brève présentation du prestataire, une brève description de la compréhension des objectifs et résultats de la mission, la méthodologie de mise en œuvre de la mission, le chronogramme de la mission. (**14 points**)
2. **Profil (qualification + expériences) des consultants** : l'équipe de consultants proposée et dédiée à cette mission devra avoir une bonne capacité en rédaction et en communication interpersonnelle, orale et écrite. Les consultants doivent avoir une bonne capacité d'analyse de chaîne de valeur, des expériences avérées en étude de chaîne de valeur et une bonne connaissance des chaînes de valeur Miel et karité au Bénin et de leurs acteurs au plan national et régional (Afrique). De façon spécifique, l'équipe doit être composée des profils d'experts suivants :

Consultants	Compétences requises	Points
Chef de mission, spécialiste en étude de marché (18 points)	Avoir au moins BAC + 5 en économie, agroéconomie, en marketing ou en gestion (à justifier avec les diplômes).	03 points :
	Au moins 10 années d'expérience en réalisation d'études de marché sur les chaînes de valeurs des filières karité et miel ; ou dans l'établissement de liens de marchés dans la gestion de projets régionaux sur les chaînes de valeur des filières karité et miel ; ou en élaboration de stratégies marketing à l'exportation	10 points, soit 01 point par année d'expérience justifiée (certificat de travail, attestation de service fait...etc.)
	Avoir réalisé au moins deux (02) études de marchés sur chacune des chaînes de valeur karité et Miel	5 points, soit 2,5 points pour la filière miel et 2,5 points pour la filière karité justifiée (certificat de travail, attestation de service fait...etc.)
Agro-forestier, spécialiste des chaînes de valeur Karité & Miel (16 points)	Avoir au moins BAC + 5 en agroforesterie (à justifier avec les diplômes).	03 points
	Au moins 10 années d'expérience en dans la gestion des Produits Forestiers Non Lignéux (PFLNLS) et plus spécifiquement dans les chaînes de valeur karité et miel serait un atout	05 points soit 2,5 points par attestation fournie par filière et 0,5 point par année d'expérience
	Avoir participé à au moins quatre (04) études sur le développement des filières karité et miel, soit (2) études par filière	8 points, 01 points par attestation fournie
Un expert en normes de qualité sur les chaînes de valeur Miel et karité 12 points	Avoir au moins BAC + 5 normes et qualité (à justifier avec les diplômes).	03 points

	Au moins 05 années d'expérience dans les chaînes de valeur Miel et Karité	05 points soit 1 point par année d'expérience justifiée
	Justifier une connaissance avérée sur les débouchés potentiels, les options d'emballage, d'étiquetage des produits des chaînes de valeurs Miel et Karité.	04 points soit 2 points par filière [B1]
Statisticien-planificateur (10 points)	Avoir au moins BAC + 5 en statistique (à justifier avec les diplômes).	03 points
	Au moins 10 années d'expérience en conduite d'études socio-économiques	03 points À justifier avec les preuves d'expériences professionnelles : certificat de travail, attestation de service fait...etc.
	Avoir participé à au moins deux (02) missions d'étude sur les chaînes de valeur Miel et karité	04 points, 2 points par attestation fournie

[B1]A vérifier aussi en interview

B-) Offre financière (30 points)

Le cabinet ou le groupe de consultants intéressé par cet avis doit également déposer une offre financière. Elle devra indiquer en détail, le budget de la prestation en XOF. Les éléments à intégrer dans l'offre financière se présentent à titre illustratif comme suit :

Eléments	Quantité (H/J)	Prix Unitaire	Montant
Honoraires			
Chef de mission			
Agro-forestier, spécialiste des chaînes de valeur Karité & Miel			
Expert en normes de qualité sur les chaînes de valeur miel et karité			
Statisticien-planificateur			
Frais d'enquêtes			
Honoraires enquêteurs			
Honoraires superviseurs			
Perdiems journaliers			
Voyages/Déplacements/Hébergement et communication			
Rapportage			
Frais de secrétariat et d'édition des livrables	forfait		
Autres frais (à préciser clairement)	forfait		

NB : Les frais logistiques (déplacement, restauration, hébergement) relatifs à la participation des **bénéficiaires** aux sessions de restitution sont à la charge de Technoserve.

10. Etapes d'évaluation des offres :

Les étapes d'évaluation des submissions comprennent :

1. Une phase de présélection basée sur la conformité des offres reçues et le respect des exigences minimales
2. Une phase d'interview des soumissionnaires (cabinets ou groupe de consultants) présélectionnés.
3. Une phase d'analyse des offres qualifiées retenues.

11. Question des candidats

Les candidats intéressés peuvent adresser leurs questions relatives à cet appel à proposition via le site officiel de publication des offres de Technoserve : buy.tns.org/public-opportunity-portal, sous la rubrique « **Questions & answers** » en bas de la publication. Toutes les réponses seront publiées au fur et à mesure par le même canal.

Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **01/24/2026**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.
- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutables ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejettés.

Envoyez les réponses à : **buy+RQ9340@tns.org**

Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.

Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.
- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgation comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entièvre responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Request Files

Description	Fichier
Liste des pièces administratives à fournir et condition de paiement de Technoserve	Download

Critères de Sélection

Les présentations seront évaluées selon les critères suivants et la méthodologie de notation.

Critères	Points Maximaux
Offre financière	30
Profil du Chef de Mission, spécialiste en étude de marché	18
Profil de l' Agro-forestier, spécialiste des chaînes de valeur Karité & Miel	16
Présentation du soumissionnaire + Compréhension de la mission + méthodologie de mise en œuvre et chronogramme de mise en œuvre.	14
Profil de l'Expert en normes de qualité sur les chaînes de valeur Miel et karité	12
Profil du Statisticien planificateur	10